

# Programme d'éradication de la Jussie en Grande-Bretagne :

## Panorama des risques identifiés (mars 2020)

Traduction et mise en forme : Alain Dutartre et Madeleine Freudenreich, Centre de ressources EEE  
Octobre 2020

Type de risque	Risque	Niveau de risque (H, M, B)	Mesures de réductions des risques et statut RAG (Red Amber Green)					Commentaires	
ENREGISTREMENT	Sites non enregistrés	Haut	Assurer une communication annuelle efficace en période de floraison	En cours	Inclure la Jussie dans tous les programmes ou campagnes de communication pertinents	Réalisé	Inclure la Jussie dans les programmes d'acquisitions de données, applications, guides, etc.	En cours	Le potentiel de développement de la Jussie dans un site au point d'empêcher son éradication est notre plus grand risque pour le projet. Il est essentiel de faciliter une notification rapide.
	Sites enregistrés non inclus dans le programme	Haut	Promouvoir le système d'information <a href="#">ALERT</a> Veiller à ce que les données du CEH soient rapidement transmises au coordinateur du programme	En cours	Veiller à ce que les enregistrements de Jussie provenant des systèmes d'informations soient transmis au coordonnateur du programme	Progrès nécessaires	S'assurer que les agents du DEFRA et des organismes partenaires sont conscients de la nécessité de transmettre les dossiers de Jussie au coordinateur du programme	Progrès nécessaires	C'est un problème qui concerne une diversité d'EEE et il serait préférable de le résoudre en une fois pour toutes les espèces concernées plutôt que de créer un correctif simplement pour la Jussie.
	Réception de faux enregistrements ou enregistrements réels manqués en raison d'une mauvaise identification	Moy.	Assurez-vous que des liens vers un bon matériel d'identification, comme <a href="#">la feuille d'identification NNSS</a> , sont inclus dans tous les supports	Réalisé	Encourager la prise de vue et le partage d'images de bonne qualité lors de la phase initiale de rapportage	Réalisé	Développer un processus de vérification pour soutenir les équipes régionales avec la confirmation des sites	En cours	Il existe actuellement un processus informel reposant sur la bonne volonté de botanistes experts qui doit être placé dans un cadre plus formel.
ENGAGEMENT DES PROPRIETAIRES	Le propriétaire refuse d'autoriser l'accès pour vérifier l'identification de la plante	Bas	S'assurer que le premier contact rassure le propriétaire quant à l'objectif du programme, en faisant appel à un tiers si nécessaire	Réalisé	Utiliser et développer la boîte à outils pour structurer le dialogue entre l'agent de terrain et le propriétaire.	Réalisé	Clarifier la situation juridique et produire un modèle de correspondance, si nécessaire	Progrès nécessaires	Les bonnes pratiques et ressources actuelles ont jusqu'à présent évité cette situation, mais il est essentiel que nous facilitions autant que possible de bonnes relations avec les propriétaires.
	Le propriétaire refuse d'entreprendre la gestion et / ou d'assurer la biosécurité de son site	Moy.	Obtenir un financement pour soutenir le travail, si le site présente un risque de biosécurité plus large, et/ou chercher à utiliser la main-d'œuvre des opérations sur le terrain ; Envisager un <a href="#">accord de contrôle des espèces</a> pour formaliser le projet	n/a à ce jour	Chercher à établir la base de l'opposition, en faisant appel à un tiers si nécessaire	n/a à ce jour	Utiliser nos pouvoirs pour obtenir un accord / une ordonnance de contrôle des espèces, demander le soutien de <i>Natural England</i> pour entreprendre l'application des règlements EEE et / ou demander le soutien des autorités locales / de la police pour un avis de protection communautaire	n/a à ce jour	On pourrait dire que bon nombre des sites existants ne se trouvent pas dans la nature et, par conséquent, notre position d'application de la loi peut être relativement faible. Dans ces situations, il se peut que nous devions nous contenter de nous assurer que la colonisation d'un site soit contenue. Les mesures coercitives doivent toujours être considérées comme un dernier recours.
	Le propriétaire accepte d'entreprendre des travaux mais le fait de manière inadéquate	Haut	Chercher à établir pourquoi le travail n'a pas été entrepris, en clarifiant la question dans une lettre, si nécessaire	Réalisé	Rechercher un soutien pour le propriétaire, soit dans le cadre des journées d'évaluation environnementale, soit via un <a href="#">groupe d'action local</a> ou un organisme de conservation / bénévole pertinent	Réalisé	Obtenir un financement pour soutenir le travail, si le site présente un risque de biosécurité plus large, et / ou chercher à utiliser la main-d'œuvre des opérations sur le terrain ; Envisager un accord de contrôle des espèces pour formaliser le projet	En cours	Le propriétaire doit être informé des conséquences potentielles de la propagation de la Jussie, mais l'accent doit être mis dans ce cas sur une communication et un soutien clair plutôt que sur la possibilité d'obligation.
SURVEILLANCE DES SITES	Les réductions de financement / ressources empêchent l'Agence environnementale d'assumer ce rôle, que ce soit au niveau local ou national	Haut	Chercher à obtenir un financement dédié pour le programme (le texte original cite quelques possibilités britanniques)	Réalisé	Chercher autant que possible à installer le programme grâce à des opportunités d'actions et de financements ponctuelles	n/a à ce jour	Planifier une stratégie de sortie, en fournissant aux propriétaires un ensemble de conseils, d'orientations et d'obligations légales et en référant tout nouveau site à des groupes d'action locaux ou à un organisme approprié	n/a à ce jour	Il y a un coût / avantage très important associé à l'achèvement du programme (comme décrit dans <a href="#">l'évaluation économique du DEFRA, 2010</a> ), et le coût du projet est relativement faible (10 000 £ par an plus le temps du personnel).
	La pandémie de Covid-19 empêche le travail de contrôle et / ou la supervision par les coordinateurs de site	Haut	Chercher à inclure la gestion de la jussie dans la liste des travaux prioritaires	Réalisé	Encourager les coordonnateurs de site à maintenir un dialogue avec les propriétaires de site et encourager la poursuite des plans de gestion si cela peut être réalisé en toute sécurité et dans les limites des restrictions	Progrès nécessaires	Anticiper un assouplissement potentiel des règles de distanciation sociale à la fin de l'été / au début de l'automne et s'assurer que des plans sont en place pour exploiter cette opportunité	Progrès nécessaires	La plupart des sites de Jussie sont gérés par les propriétaires de sites, c'est pourquoi une gestion continue devrait être possible. La gestion maximale de la Jussie se produit à la fin de l'été, ce qui peut coïncider avec une plus grande liberté d'entreprendre des travaux et des visites.
	Le coordinateur du site omet d'inspecter, de superviser et / ou de rendre compte sur un site signalé	Moy.	Fournir des délais suffisants et assez longs pour permettre une plus grande flexibilité de planification ; Fournir des ressources, telles que la boîte à outils, pour faciliter le dialogue avec les propriétaires	Réalisé	Inclure l'activité de coordination dans les niveaux de service intégrés par zone et encourager les coordonnateurs de site à l'inclure cette tâche dans leurs objectifs annuels	Réalisé	Inclure les chefs d'équipe concernés dans la correspondance et remonter via la hiérarchie si l'activité n'est toujours pas entreprise	Réalisé	Le rôle du coordinateur de site est majeur et le personnel qui assume cette tâche doit être soutenu et reconnu. Si une zone est incapable d'assumer le rôle, ou choisit de ne pas faire de « choix locaux », une planification d'urgence peut être nécessaire.